



L'IFAPME donne l'accès à la formation à chacun

Alimentation - Horeca | Animaux - Elevage | Artisanat - Patrimoine | Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Construction - Travaux
| Electrotechnique - Chauffage | Energie - Environnement | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie | Logistique - Transport
| Entrepreneuriat - Management | Mobilité - Mécanique | Mode - Déco | Nature - Jardins | Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être | Tourisme - Loisirs
| Vente - Marketing

Date

03 décembre 2019

Depuis plusieurs années, l'IFAPME collabore avec l'Agence pour une vie de qualité, l' **AViQ** (<https://www.aviq.be/>) pour permettre aux apprenants porteurs d'un handicap de participer aux cours et d'apprendre leur métier dans les meilleures conditions possibles.

Comment ça se passe ?

Le corps pédagogique de l'IFAPME évalue les demandes de formations au cas par cas. Afin d'identifier la difficulté de l'apprenant, plusieurs étapes sont nécessaires :

Discussion avec les apprenants et futurs apprentis pour les inviter à faire part de leurs difficultés;

Évaluation des mesures adaptatives avec l'organisme spécialisé dans la pathologie de l'élève;

Définition des moyens à mettre en œuvre pour que la formation puisse être suivie;

Supports pédagogiques adaptés et infrastructures, salles de cours et ateliers aménagés pour une facilité d'accès.

Une grande majorité des Centres IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) sont accessibles à 100% aux personnes à mobilité réduite. Les autres sont en passe de le devenir.



Un encadrement optimal

Les équipes pédagogiques et éducatives de l'IFAPME suivent régulièrement des formations relatives aux troubles de l'apprentissage et du comportement ainsi qu'à l'accompagnement des personnes extraordinaires porteuses d'un handicap.

Au Centre IFAPME de Verviers (<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>), une logopède a rejoint l'équipe des formateurs. Elle dispense des ateliers relatifs aux méthodes de travail, notamment l'atelier « Apprendre à apprendre » dans le cadre du dispositif d'accueil des candidats à l'alternance.

Depuis déjà quelques années, l'IFAPME, en collaboration avec les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER), aménage ses Centres de formation afin d'accueillir les apprenants dans un environnement didactique et technologique toujours à la pointe et répondant à leurs besoins.

Quelques exemples d'aménagements raisonnables

Au Centre IFAPME de Wavre (<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/wavre>), une apprenante malentendante suivait la formation d'Accueillante d'enfant assistée d'une assistante en langue des signes durant la formation. Le Service l'accompagnant a organisé une rencontre avec l'ONE (<https://www.one.be/public/>) pour vérifier les possibilités et conditions d'un emploi dans le secteur après sa formation.

Au Centre IFAPME de Mons (<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/mons>), une apprenante en gestion a fait part de sa dyspraxie*. Une accompagnatrice pédagogique a rencontré l'élève afin de mettre en place quelques stratégies pouvant l'aider. En collaboration avec le formateur, ils ont adapté les cours et les évaluations à ses besoins. Par exemple, répondre plusieurs fois à la même question, donner à l'apprenante des repères visuels, imprimer ses copies d'évaluation sur des feuilles à double face, certaines phrases surlignées au fluo.

Au Centre IFAPME de Liège (<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/liege>), une personne malentendante réalise une formation en toilettage canin. Une communication régulière est mise en place avec l'organisme qui la suit. Des conseils pratiques ont été donnés aux formateurs : comment attirer l'attention, envoyer des supports écrits à l'interprète afin d'anticiper les difficultés, etc.

En plus de la formation

Au-delà de la possibilité pour une personne portant un handicap de se former au métier qu'elle souhaite, l'IFAPME travaille actuellement pour obtenir le label Anysurfer (<https://www.anysurfer.be/fr>). Ce dernier est décerné aux sites internet accessibles à tous (malvoyants, etc.).

*La dyspraxie est un trouble du développement qui se caractérise par une certaine maladresse.

